

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 03034

Numéro SIREN : 803 518 919

Nom ou dénomination : PRESTACLIC

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2021 sous le numéro de dépôt 21589



LEBLANC ET ASSOCIES

PRESTACLIC

31 Rue de la Grosse Pierre
78540 VERNOUILLET

Exercice clos le : 31 décembre 2020

APE : 6202A

SIRET : 80351891900029

SOMMAIRE

PRESTACLIC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

Compte rendu	3
COMPTES ANNUELS	4
Bilan - Actif	5
Bilan - Passif	6
Compte de résultat synthétique	7
Compte de résultat synthétique	8
DETAIL DES COMPTES	9
Bilan - Actif détaillé	10
Bilan - Passif détaillé	11
Compte de résultat détaillé	12
IMPRIMES FISCAUX	15
Réel Normal	16

COMPTE RENDU

PRESTACLIC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

Conformément aux termes de notre accord signé, nous avons effectué les diligences que nous avons définies pour l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Nous avons :

- Comptabilisé les pièces comptables et des écritures d'inventaire que vous nous avez fournies,
- Collecté des informations d'inventaire,
- Procédé à des travaux de contrôle partiels sur certains comptes, à la justification des principaux comptes de bilan et de certains comptes de charge et de produits et au rapprochement de certaines données avec les pièces justificatives.

Il est donc précisé que ces comptes ci-joint n'ont pas d'objet d'une mission normalisée de présentation d'examen ou d'audit.

Les comptes annuels ci-joint, qui comportent 36 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	177 612,81	Euros
Chiffre d'affaires	334 922,80	Euros
Résultat net comptable	3 096,03	Euros

Fait à Poissy,
Le 30 juin 2021

LEBLANC & ASSOCIES
Représenté par Florence PIGNY



COMPTES ANNUELS

BILAN - ACTIF

PRESTACLIC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/20	Valeurs nettes au 31/12/19	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus				
Autres immobilisations corporelles	1 631	399	1 232	309
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 481	5 651	-170	-3
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	7 111	6 050	1 062	18
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	23 751	24 233	-482	-2
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 954		1 954	
Créances (3)				
Clients (3)	121 706	42 011	79 695	190
Clients douteux, litigieux (3)	822	822		
Provisions pour dépréciations des clients	-685	-685		
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	17 230	9 321	7 910	85
Autres créances (3)	16	9 268	-9 252	-100
Débiteurs divers (3)				
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	5 708	1 936	3 773	195
Charges constatées d'avance(3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	170 501	86 905	83 597	96
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	177 613	92 954	84 658	91

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

PRESTACLIC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

PASSIF	Valeurs au 31/12/20	Valeurs au 31/12/19	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	5 000	5 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	6 106	5 328	778	15
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 096	778	2 318	298
SITUATION NETTE	14 202	11 106	3 096	28
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	14 202	11 106	3 096	28
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	56 000	128	55 872	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 930	1 930		
Groupe et associés	58 611	43 914	14 697	33
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Fournisseurs	1 653	2 395	-742	-31
Fournisseurs, factures non parvenues	1 920	10 952	-9 032	-82
Dettes fiscales et sociales	36 205	20 562	15 642	76
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	7 093	1 966	5 127	261
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	163 411	81 849	81 562	100
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	177 613	92 954	84 658	91

(1) Dont à plus d'un an

56 000

(1) Dont à moins d'un an

107 411

(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques

81 849

(3) Dont emprunts participatifs

128

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

PRESTACLIC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	334 923	100	232 569	100	102 354	44
dont à l'exportation : 19 000		6				
Montant net du chiffre d'affaires	334 923	100	232 569	100	102 354	44
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	16		583		-567	-97
Autres produits	1 677	1	41		1 637	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	336 616	101	233 193	100	103 424	44
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	120 820	36	64 383	28	56 437	88
Variation de stocks	482		-10 526	-5	11 008	105
Autres achats et charges externes	124 366	37	89 964	39	34 403	38
Impôts, taxes et versements assimilés	1 525		1 513	1	12	1
Salaires et traitements	65 759	20	55 883	24	9 877	18
Charges sociales	18 571	6	17 333	7	1 238	7
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amort.	318		723		-406	-56
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.			49		-49	-100
Dotations aux provisions						
Autres charges	660		39		621	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	332 502	99	219 361	94	113 141	52
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	4 115	1	13 832	6	-9 717	-70
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

PRESTACLIC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	91				91	
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	91				91	
RÉSULTAT FINANCIER	-91				-91	
RÉSULTAT COURANT avant impôts	4 024	1	13 832	6	-9 808	-71
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			2 345	1	-2 345	-100
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS			2 345	1	-2 345	-100
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	180		15 088	6	-14 908	-99
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	180		15 088	6	-14 908	-99
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-180		-12 743	-5	12 563	99
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	748		311		437	141
TOTAL DES PRODUITS	336 617	101	235 538	101	101 079	43
TOTAL DES CHARGES	333 521	100	234 760	101	98 761	42
Bénéfice ou Perte	3 096	1	778		2 318	298

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

DETAIL DES COMPTES

BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

PRESTACLIC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/20	Valeurs nettes au 31/12/19	Variation	
			en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	1 631	399	1 232	309
Materiel de bureau et informat	2 290	740	1 549	209
Mobilier	3 096	3 096		
Amortis. mater. bureau et info	-659	-2 961	2 302	78
Amortissement mobilier	-3 096	-476	-2 619	-550
Immobilisations financières (2)				
Autres immobilisations financières	5 481	5 651	-170	-3
Depots et cautionnements verse	1 741	1 911	-170	-9
Depots la p'tite pierre	1 140	1 140		
Depot caution / nissan	2 600	2 600		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	7 111	6 050	1 062	18
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	23 751	24 233	-482	-2
Stock mat 1eres fournitures	23 941	24 423	-482	-2
Prov depr mat 1eres et fourn.	-190	-190		
Avances et acomptes versés sur commandes	1 954		1 954	
Frs avances acptes / cdes	1 954		1 954	
Créances (3)				
Clients (3)	121 706	42 011	79 695	190
Clients douteux, litigieux (3)	822	822		
Clients douteux	822	822		
Provisions pour dépréciations des clients	-685	-685		
Depr. des comptes clients	-685	-685		
Créances fiscales et sociales (3)	17 230	9 321	7 910	85
Tva ded immobilisations tn	311	1	310	
Tva deductible abs	11 909		11 909	
Tva ach biens autoliq france	2 169		2 169	
Tva ded prest serv autoliq fr	1 509		1 509	
Tva intracom	908	25	883	
Tva deductible 20 %		8 586	-8 586	-100
Tva sur factures non parvenues	424	708	-284	-40
Fournisseurs débiteurs	16	9 268	-9 252	-100
Débiteurs divers (3)				
Disponibilités	5 708	1 936	3 773	195
Comptes en monnaie nationale	2 545		2 545	
Qonto	2 523	1 926	597	31
Paypal	447		447	
Mooncard 763 + ...	7	9	-3	-31
Mooncard 480	186		186	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	170 501	86 905	83 597	96
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	177 613	92 954	84 658	91

BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

PRESTACLIC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

PASSIF	Valeurs au 31/12/20	Valeurs au 31/12/19	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	5 000	5 000		
Capital	5 000	5 000		
Réserves				
Report à nouveau	6 106	5 328	778	15
Report à nouveau (solde credit	6 106	5 328	778	15
Résultat de l'exercice (bénéfice / perte)	3 096	778	2 318	298
SITUATION NETTE	14 202	11 106	3 096	28
TOTAL CAPITAUX PROPRES	14 202	11 106	3 096	28
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Empr. et dettes aup. des établiss.crédit (2)	56 000	128	55 872	
Pge	56 000		56 000	
Comptes en monnaie nationale		128	-128	-100
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 930	1 930		
Depots et cautionnements recus	1 930	1 930		
Groupe et associés	58 611	43 914	14 697	33
Associe volpi s	58 611	43 914	14 697	33
Fournisseurs	1 653	2 395	-742	-31
Fournisseurs, factures non parvenues	1 920	10 952	-9 032	-82
Dettes fiscales et sociales	36 205	20 562	15 642	76
Personnel	260	2 200	-1 940	-88
Dettes provisio. pour conges p	357	1 087	-731	-67
Securite sociale	2 671	1 703	968	57
Caisse de retraite malakoff	616	922	-305	-33
Cipres prevoyance	540	1 600	-1 060	-66
Charges sociales sur conges pa	9	189	-179	-95
Prelevement a la source	106	147	-41	-28
Etat impot sur les benefices	748	311	437	141
Tva intracommunautaire	908	25	883	
Tva due ac biens autoliq fr tn	2 169		2 169	
Tva due prest serv autoliq fr	1 509		1 509	
Tva a decasser	3 281	1 964	1 317	67
Tva collectee		9 861	-9 861	-100
Tva coll prest serv tn	22 565		22 565	
Autres charges a payer	465	554	-89	-16
Autres dettes	6 997	1 786	5 211	292
Viplo	6 997	1 786	5 211	292
Clients créditeurs	96	180	-84,00	-47
TOTAL DETTES	163 411	81 849	81 562	100
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	177 613	92 954	84 658	91

(1) Dont à plus d'un an

56 000

(1) Dont à moins d'un an

107 411

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créd. de banques

81 849

128

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

PRESTACLIC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation						
Production vendue (biens et services)	334 923	100	232 569	100	102 354	44
<i>Ps sv et maintenance</i>	304 846	91	221 490	95	83 356	38
<i>Prest services exp liv intra</i>	19 000	6			19 000	
<i>Sv fournis ligne internet</i>			1 352	1	-1 352	-100
<i>Commissions ovh / open ip</i>	5 557	2	9 726	4	-4 169	-43
<i>Refacturation loyers</i>	5 520	2			5 520	
dont à l'exportation : 19 000						
Montant net du chiffre d'affaires	334 923	100	232 569	100	102 354	44
Reprises sur prov. (amorts), transf. charges	16		583		-566	-97
<i>Transferts de charges d'expl.</i>	16		583		-566	-97
Autres produits	1 677	1	41		1 637	
<i>Produits divers gestion couran</i>	1 677	1	41		1 637	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	336 616	101	233 193	100	103 424	44
Charges d'exploitation						
Achats de mat. premières et autres appro.	120 820	36	64 383	28	56 437	88
<i>Achats stocks mat pre & fourn</i>	113 731	34	64 383	28	49 348	77
<i>Achats intracommunautaires</i>	4 378	1			4 378	
<i>Achats exportation</i>	2 641	1			2 641	
<i>Achat mat autoliquidation</i>	70				70	
Variation de stocks	482		-10 526	-5	11 008	105
<i>Var stocks mat prem & fourn</i>	482		-10 526	-5	11 008	105
Autres achats et charges externes	124 366	37	89 964	39	34 403	38
<i>Ss traitce generale</i>	2 693	1	1 451	1	1 242	86
<i>Ss traitce telefonique</i>	49 002	15	37 700	16	11 302	30
<i>Ss traitce google mess stockag</i>	2 018	1	1 026		992	97
<i>Ss traitce mailing</i>	23		262		-240	-91
<i>Ss traitce serveurs</i>	7 100	2	4 931	2	2 169	44
<i>Ss traitce fibre</i>	4 037	1			4 037	
<i>Ss traitce export</i>	190		1 062		-872	-82
<i>Fourn non stockees edf</i>	1 050		597		452	76
<i>Fournit. entretien & petit equ</i>	1 163		50		1 113	
<i>Fournitures administratives</i>	1 001		538		463	86
<i>Ss traitce serveur virtuel</i>			15		-15	-100
<i>Locations immobilieres</i>	6 840	2	9 436	4	-2 596	-28
<i>Loc nissan</i>	5 512	2	4 856	2	656	14
<i>Locations vehicules</i>	103				103	
<i>Location mobiliere</i>	2 628	1			2 628	
<i>Charges locatives et de coprop</i>	2 640	1			2 640	
<i>Entretiens et reparations</i>	412		10		402	
<i>Entretien mat. de transport</i>	587				587	
<i>Primes d'assurance</i>	1 448		1 521	1	-73	-5
<i>Documentation technique</i>	115				115	
<i>Commis & courtages sur achats</i>			18		-18	-100
<i>Honoraires expert comptable</i>	10 350	3	8 695	4	1 655	19
<i>Frais d'actes et de contentieu</i>	169		6		163	
<i>Publici publicat relat publi</i>	52				52	
<i>Formation</i>	198				198	
<i>Cadeaux a la clientele</i>	726		692		34	5
<i>Publications</i>	500				500	
<i>Transports sur achats</i>	599		180		419	233
<i>Transports sur ventes</i>	2 581	1	1 719	1	862	50
<i>Voyages et déplacements</i>	1 388		263		1 125	429
<i>Remb kilometrique volpi s</i>	11 997	4	10 614	5	1 383	13
<i>Missions</i>	1 537		426		1 111	261
<i>Receptions</i>	1 865	1	1 517	1	348	23

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

PRESTACLIC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Variation	
					en valeur	en %
<i>Frais postaux et de telecomm.</i>	882		831		50	6
<i>Services bancaires et assim.</i>	2 157	1	1 178	1	980	83
<i>Frais bancaires moocard</i>	154		130		24	18
<i>Frais gocardless</i>	62				62	
<i>Frais paypal</i>	138		102		36	35
<i>Frais qonto</i>	264		138		127	92
<i>Concours divers (cotisations)</i>	187				187	
Impôts, taxes et versements assimilés	1 525		1 513	1	12	1
<i>Taxe d'apprentissage</i>	48				48	
<i>Part. employ. a form. prof. c</i>	387		360		27	8
<i>Contribution economique territ</i>	1 090		1 152		-62	-5
<i>Taxes diverses</i>			1		-1	-100
Salaires et traitements	65 759	20	55 883	24	9 877	18
<i>Salaires appointements</i>	65 490	20	54 279	23	11 210	21
<i>Conges payes</i>	-731		603		-1 334	-221
<i>Indemnites non assujetties</i>	1 000		1 000			
Charges sociales	18 571	6	17 333	7	1 238	7
<i>Cotisations urssaf</i>	12 422	4	11 639	5	783	7
<i>Cotisations aux mutuelles/prev</i>	3 773	1	3 470	1	303	9
<i>Cotisations retraites (cadres)</i>	2 555	1	2 187	1	367	17
<i>Cotisations aux autres org. so</i>	-179		-59		-120	-204
<i>Medecine travail pharmacie</i>			96		-96	-100
Dot. aux amortissements et dépréc.						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	318		723		-406	-56
<i>Immobilisations corporelles</i>	318		723		-406	-56
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.			49		-49	-100
<i>Dot deprec creances</i>			49		-49	-100
Autres charges	660		39		621	
<i>Redev pour concess brev lic</i>	190				190	
<i>Pertes/creances irrecevables</i>	351				351	
<i>Charges diverses gestion coura</i>	119		39		80	203
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	332 502	99	219 361	94	113 141	52
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	4 115	1	13 832	6	-9 717	-70
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						
Produits financiers						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						
Charges financières						
Intérêts et charges assimilées	91				91	
<i>Charges d'interets</i>	91				91	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	91				91	
RÉSULTAT FINANCIER	-91				-91	
RÉSULTAT COURANT	4 024	1	13 832	6	-9 808	-71
Produits exceptionnels						

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

PRESTACLIC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Sur opérations de gestion			2 345	1	-2 345	-100
<i>Autres prod. except. sur op. g</i>			2 345	1	-2 345	-100
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS			2 345	1	-2 345	-100
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	180		15 088	6	-14 908	-99
<i>Penalites amendes fisc. & pena</i>	180		138		42	30
<i>Autres charges excep.op gest</i>			13 000	6	-13 000	-100
<i>Autres charges excep</i>			1 950	1	-1 950	-100
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	180		15 088	6	-14 908	-99
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-180		-12 743	-5	12 563	99
Impôt sur les bénéfices	748		311		437	141
<i>Impots sur les benefices</i>	748		311		437	141
TOTAL DES PRODUITS	336 617	101	235 538	101	101 079	43
TOTAL DES CHARGES	333 521	100	234 760	101	98 761	42
Bénéfice ou Perte	3 096	1	778		2 318	298

IMPRIMES FISCAUX

Exercice ouvert le	01/01/20	et clos le	31/12/20	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209- 0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :				Adresse du siège social :			
PRESTACLIC 31 Rue de la Grosse Pierre 78540 VERNUILLET				Mél : contact@prestaclic.fr			
SIRET 8 0 3 5 1 8 9 1 9 0 0 0 2 9							
Adresse du principal établissement :				Ancienne adresse en cas de changement :			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
---	--

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

	SIRET													
--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

B ACTIVITE

Activités exercées	Conseil en systèmes et logiciels informa	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	--	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31 %		Bénéfice imposable à 28 %		Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %	4 985	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			

2 Plus-values						
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)		
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %				

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i>	☐	Pôle de compétitivité, art. 44 <i>undecies</i>	☐
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i>	☐	Zone franche d'activité, art. 44 <i>quaterdecies</i>	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 <i>terdecies</i>	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i>	☐	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art . 44 <i>octies A</i>	☐	Autres dispositifs	☐
		Zone de développement prioritaire, art.44 <i>septdecies</i>	☐		
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i> du CGI (cocher la case)	
--	---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)

1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse 0 N°
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	X	NON		Si oui, indication du logiciel utilisé	ISACOMPTA CONNECT
---	-----	---	-----	--	--	-------------------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
LEBLANC ET ASSOCIES 1 Avenue du Maréchal Foch 78300 POISSY Tél : 0139790064		Tél :	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :		Date : 03/05/21 Lieu : Vernouillet	
		Président Stéphane Volpi	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné		Signature	
Examen de conformité fiscale (ECF)		X prestataire : LEBLANC ET ASSOCIES 1 Avenue du Maréchal Foch 78300 POISSY	

H										RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS											
Montant global brut des distributions				(1)		payées par la société elle-même		a						payées par un établissement chargé du service des titres				b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s)														(2)		c					
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées																d					
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)														e							
														f							
														g							
														h							
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI														(4)		i					
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI																j					
Montant des revenus répartis														(5)		Total (a à h)					
I	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																				
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants				Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.															
				Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		Montant des sommes versées :													
								à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6									
1				2		3		4		5		6		7		8					
J	DIVERS																				
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)																					
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																					
K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION																				
REMUNERATIONS										MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15 %											
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)										MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice											
										MVLT imputée sur les PVLt de l'exercice											
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)										MVLT réalisée au cours de l'exercice											
										MVLT restant à reporter											

Désignation de l'entreprise : <u>PRESTACLIC</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>31 Rue de la Grosse Pierre 78540 VERNOUILLET</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>8 0 3 5 1 8 9 1 9 0 0 0 2 9</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, <u>31/12/2020</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
		Frais de développement*	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	5 385 3 755 1 631	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
			Autres participations	CU	CV	
			Créances rattachées à des participations	BB	BC	
			Autres titres immobilisés	BD	BE	
			Prêts	BF	BG	
			Autres immobilisations financières*	BH	BI	5 481 5 481
TOTAL (II)		BJ	BK	10 866 3 755 7 111		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	23 941 190 23 751	
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	1 954 1 954	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	122 528 685 121 843	
		Autres créances (3)	BZ	CA	17 246 17 246	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
		Disponibilités	CF	CG	5 708 5 708	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
TOTAL (III)		CJ	CK	171 376 875 170 501		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Ecarts de conversion actif * (VI)		CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	182 243 4 630 177 613		
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

Désignation de l'entreprise		PRESTACLIC		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="EK"/>)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="B1"/>)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="EJ"/>)			DG		
	Report à nouveau			DH	6 106	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	3 096	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	14 202	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	56 000	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="EI"/>)			DV	60 541	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	3 573	
	Dettes fiscales et sociales			DY	36 205	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	7 093	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	163 411		
Ecart de conversion passif *			TOTAL (V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	177 613		
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	107 411	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : PRESTACLIC							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC	
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	315 923	FH	19 000	FI	334 923
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	315 923	FK	19 000	FL	334 923
	Production stockée *						FM	
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	16
	Autres Produits (1) (11)						FQ	1 677
			Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	336 616
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	
	Variation de stock (marchandises) *						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	120 820
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV	482
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	124 366
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	1 525
	Salaires et traitements *						FY	65 759
	Charges sociales (10)						FZ	18 571
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	318
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)						GE	660
			Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	332 502
		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	4 115	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
			Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	91
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
			Total des charges financières (VI)				GU	91
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	-91	
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	4 024	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

21/36

Désignation de l'entreprise <u>PRESTACLIC</u>										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCO	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF		
CORP	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations gales, agencets*, aménagements des constructions	[	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[	Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX	
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	3 836	LC		LD	1 549	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
		Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
		Avances et acomptes				LK		LL		LM		
		TOTAL III				LN	3 836	LO		LP	1 549	
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations					8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	5 651	1U		1V			
TOTAL IV					LQ	5 651	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	9 487	ØH		ØJ	1 549	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
				1		2		3		4	
INCO	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV		LW		1X		
CORP	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	5 385	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	5 385	NI		
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ			
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	170	2F	5 481	2G			
TOTAL IV		I3		NJ	170	NK	5 481	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	170	ØL	10 866	ØM			

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : PRESTACLIC						Néant ☒ *
Exercice N clos le 31/12/2020						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
<p>(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.</p> <p>(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.</p> <p>(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.</p> <p>(4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.</p> <p>(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".</p>						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						=
<p>Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.</p> <p>Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.</p> <p>Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.</p>						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>PRESTACLIC</u>										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY			EL			EM			EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE			PF			PG			PH			
Terrains			PI			PJ			PK			PL			
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO			PQ			
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT			PU			
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV			PW			PX			PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD			QE			QF			QG			
	Matériel de transport		QH			QI			QJ			QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	3 437		QM	318		QN			QO	3 755		
	Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS			QT			
TOTAL III			QU	3 437		QV	318		QW			QX	3 755		
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	3 437		ØP	318		ØQ			ØR	3 755		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres Immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW						NY						NZ	
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8			
Primes de remboursement des obligations									SP			SR			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise PRESTACLIC								Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinqui H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	190	6P		6R		6S	190	
	Sur comptes clients	6T	685	6U		6V		6W	685	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	875	TY		TZ		UA	875	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	875	UB		UC		UD	875	
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE		UF					
			UG		UH					
			UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : PRESTACLIC										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières				UT	5 481	UV		UW	5 481	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	822		822			
	Autres créances clients				UX	121 706		121 706			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				Z1						
	Personnel et comptes rattachés				UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	17 230		17 230			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN						
		Divers			VP						
	Groupe et associés (2)				VC						
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	16		16				
Charges constatées d'avance				VS							
TOTAUX				VT	145 254	VU	139 774	VV	5 481		
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	56 000			56 000				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 930	1 930							
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 573	3 573							
Personnel et comptes rattachés		8C	617	617							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	3 837	3 837							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	748	748						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	30 432	30 432						
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	571	571						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	58 611	58 611							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	7 093	7 093							
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	163 411	VZ	107 411	56 000					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	56 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

Désignation de l'entreprise : PRESTACLIC		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	☐	Néant ☐ *	Exercice N, clos le : 31/12/2020			
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA	3 096		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)						WB			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	961		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		WF		Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l' IS)		WG			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)		RB			
	Amendes et pénalités		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	180		
			WJ	180	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY			
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)						I7	748			
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux de 0 %						I8			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						ZN			
							WN			
							WO			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l' IS)								XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
TOTAL I							WR	4 985		
II. DÉDUCTIONS								WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*								WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)								WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l' IR)						WV		
		- imposées au taux de 0 %						WH		
		- imposées au taux de 19 %						WP		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs						XB		
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %						I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A		XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								ZX		
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								ZY		
Majoration d'amortissement*								XD		
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2		J.E.I. (art.44 sexies A)	L5	
		ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)	ØV		S.I.I.C. (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC	
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)	PB	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l' IS)								XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9		dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH		XG	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD			
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI		Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL							
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2		
TOTAL II							XH			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)							XI	4 985	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l' IS)*							ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l' IS) *										
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN	4 985		
								XO		

Désignation de l'entreprise		PRESTACLIC		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice ⁽²⁾	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	366
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. le bis A1. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :			YN		YO
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>PRESTACLIC</u>															Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	5 328			AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)			ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	778							ZD				
	Prélèvements sur les réserves			ØE								ZE				
												ZF				
	TOTAL I			ØF	6 106							ZG	6 106			
								TOTAL II			ZH	6 106				
RENSEIGNEMENTS DIVERS															Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)										J7			YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier													YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus													YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTÉRIEURES	- Sous-traitance													YT	65 062	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)										J8			XQ	17 723	
	- Personnel extérieur à l'entreprise													YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)													SS	10 519	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages													YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)										ES	187		ST	31 062	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD													ZJ	124 366	
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE													YW	1 090	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)										ZS			9Z	435	
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD													YX	1 525	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée													YY	63 114	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations													YZ	30 189	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2020)													ØB	65 490	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *													ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *													ZK	%	
	- Numéro de centre agréé *			XP					- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI)					ZR		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice													RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI													RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA		Plus-values à 15 %			JK		Plus-values à 0 %			JL		
					Plus-values à 19 %			JM		Imputations			JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD		Plus-values à 15 %			JN		Plus-values à 0 %			JO		
					Plus-values à 19 %			JP		Imputations			JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe			JJ							

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : PRESTACLICNéant ☒ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

Prix de vente ⑦			Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
					19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨							
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩			(A)	(B) avec une ventilation par taux			(C)
	Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : PRESTACLIC		Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant ☒ *
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS (Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.) <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> ☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre ☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre </div>					
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

Désignation de l'entreprise : PRESTACLIC

Néant ☒ *

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à
22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①

① Entreprises soumises à l'IS

② Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,80 % ②	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins values			Imputations sur les plus- values à long terme ⑤	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥ ⑦
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④			
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'IS relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : PRESTACLIC					Néant ☒ *				
I									
SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N									
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%		
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1							
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2							
TOTAL (lignes 1 et 2)		3							
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4							
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5							
TOTAL (lignes 4 et 5)		6							
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7							
II									
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)									
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①		Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②		montants prélevés sur la réserve			montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
				donnant lieu à complément d'impôt ③		ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : PRESTACLIC															Néant ☐ *																									
Exercice ouvert le : 01/01/2020										et clos le : 31/12/2020					Durée en nombre de mois 1 2																									
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																																								
Effectif moyen du personnel * :															YP		2																							
Dont apprentis															YF																									
Dont handicapés															YG																									
Effectifs affectés à l'activité artisanale															RL																									
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE																																								
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE																																								
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises															OA		334 923																							
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées															OK																									
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															OL																									
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges															OT																									
TOTAL 1															OX		334 923																							
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																																								
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OH		1 677																							
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															OE																									
Subventions d'exploitation reçues															OF																									
Variation positive des stocks															OD																									
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															OI																									
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															XT																									
TOTAL 2															OM		1 677																							
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																																								
Achats															ON		189 097																							
Variation négative des stocks															OQ		482																							
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances															OR		41 007																							
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															OS																									
Taxes déductibles de la valeur ajoutée															OZ																									
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OW		660																							
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															OU																									
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															O9																									
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															OY																									
TOTAL 3															OJ		231 246																							
IV - Valeur ajoutée produite																																								
Calcul de la Valeur Ajoutée															(Total 1 + total 2 - total 3)					OG		105 354																		
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																																								
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).															SA		105 354																							
Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.																																								
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																																								
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																																								
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre															EV		X																							
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)															GX		334 923			Effectifs au sens de la CVAE *					EY															
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)															HX																									
Période de référence															GY		0		1		/		0		1		/		2		0		2		0		2		0	
Date de cessation															HR				/				/																	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2020

N° SIRET

8 0 3 5 1 8 9 1 9 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

PRESTACLIC

ADRESSE (voie)

31 Rue de la Grosse Pierre

CODE POSTAL

78540

VILLE

VERNOUILLET

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

VOLPI

Prénom(s)

ENZO

Nom marital

% de détention

51,0000

Nb de parts ou actions

51,00

Naissance :

Date

12/03/1997

N° Département

78

Commune

MAISONS LAFITTE

Pays

France

Adresse :

N°

7

Voie

Rue de la Chesnay

Code Postal

78250

Commune

HARDRICOURT

Pays

France

Titre (2)

MR

Nom patronymique

VOLPI

Prénom(s)

STEPHANE

Nom marital

% de détention

49,0000

Nb de parts ou actions

49,00

Naissance :

Date

13/04/1959

N° Département

75

Commune

PARIS-15

Pays

France

Adresse :

N°

6

Voie

Rue Lamartine

Code Postal

78570

Commune

ANDRESY

Pays

France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.



(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET : 80351891900029

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE PRESTACLIC

ADRESSE (voie) 31 Rue de la Grosse Pierre

CODE POSTAL 78540

VILLE VERNOUILLET

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

PRESTACLIC

S.A.S. au capital de 5 000 Euros
Siège social : 31 rue de la Grosse Pierre
78540 Vernouillet
R.C.S. VERSAILLES B 803 518 919

PROCÈS VERBAL DES DÉCISIONS **DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE** **DU 20/07/2021**

L'an deux mille vingt et un, le 20 juillet à vingt heures, a eu lieu, au siège social et sur la convocation du Président, l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Rapport de la présidence, examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2019, quitus à donner à la présidence,
- 2- Affectation des soldes,
- 3- Distribution de dividendes,
- 4- Approbation des opérations visées par l'article L 223-19 du Code de Commerce,
- 5- Abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune.

ETAIENT PRESENTS :

- ✓ Enzo VOLPI, associé à hauteur de 51% des parts (soit 51 parts)
- ✓ Stéphane VOLPI, associé à hauteur de 49% des parts (soit 49 parts)

L'Assemblée est présidée par son Président, Monsieur Stéphane VOLPI.

Tous les associés étant présents, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que tous les documents énumérés par l'article L 223-26 du Code de Commerce ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de gestion.

Enfin, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées et, personne ne demandant plus la parole, il met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE DÉCISION

APPROBATION DES DOCUMENTS PRÉSENTES A L'ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale des associés, après avoir entendu le rapport de gestion, approuve :

- . Le rapport de gestion,
 - . L'inventaire,
 - . Les comptes annuels, à savoir : le bilan, le compte de résultat et son annexe, arrêtés au 31/12/ 2020,
- Tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve à la présidence pour ledit exercice.

.../...

DEUXIEME DÉCISION
AFFECTATION DES RESULTATS

L'Assemblée Générale des associés approuve les propositions de la présidence et, après avoir constaté que les comptes de l'exercice se soldent par un bénéfice de 3.096 €, décide d'affecter la somme de 2.636 € au poste « Report à Nouveau » et de doter la réserve légale de 460 €.

L'Assemblée Générale note que les capitaux propres présentent un solde de 14.202 €.

TROISIEME DÉCISION
DIVIDENDES DES TROIS DERNIERS EXERCICES

L'Assemblée Générale prend acte qu'il s'agit du 6^{ème} exercice et qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des cinq derniers exercices.

QUATRIEME DÉCISION
CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, constate l'absence d'opérations visées par l'article L 223-19 du Code de Commerce.

CINQUIEME DÉCISION
CLAUDE DE RETOUR À MEILLEURE FORTUNE

L'Assemblée Générale prend acte que, au titre des exercices précédents, Mr Stéphane Volpi avait consenti à un abandon de son compte courant avec clause de retour à meilleure fortune pour 18.170 € pour 2018 et 15.000 € pour 2016. Le Président de la société a activé la clause de retour à meilleure fortune à hauteur de 13.000 € au titre de 2019 et de 6.700 € au titre de 2017.

Au 31/12/2020, il reste un abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune de 13.470 € à devoir à Mr Stéphane Volpi.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour remplir toutes formalités qu'il appartiendra, notamment de dépôt.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à vingt heure trente.

Enzo VOLPI
Directeur Général



Stéphane VOLPI
Président



PRESTACLIC
S.A.S. au capital de 5 000 Euros
Siège social : 31 rue de la Grosse Pierre - 78540 Vernouillet
R.C.S. VERSAILLES B 803 518 919

RAPPORT DE GESTION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Du 20/07/2021

Messieurs,

Nous vous avons convoqué en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la Loi et à vos statuts, pour vous rendre compte de l'activité de votre société et des résultats de notre gestion au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2020 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice.

Vous constaterez que le rapport de gestion, le bilan, compte de résultat et annexes s'y rapportant, ont été tenus à votre disposition au cours des quinze jours ayant précédé la présente réunion et vous ont, le cas échéant, été adressés, conformément à la Loi.

Les comptes annuels pour cet exercice ont été établis, conformément aux dispositions comptables en vigueur.

Au cours de ce 6^{ème} exercice allant du 01-01-2020 au 31-12-2020 :

- ✓ Notre chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à la somme de 334.923 €, au lieu de 232.569 € pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 44 %.
- ✓ les frais de personnel se sont élevés à 84.330 € (soit 65.759 € de salaire et 18.571 € de charges sociales). Le Président a perçu une rémunération de 36.000 € du 01-01-2020 au 31-12-2020
- ✓ Le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 3.096 € que nous vous proposons d'affecter au poste "Report à Nouveau" à hauteur de 2.636 € et de doter la réserve légale de 460 €.
- ✓ Les capitaux propres présentent un solde de 14.202 €.

Au titre des exercices précédents, Mr Volpi avait consenti à un abandon de son compte courant avec clause de retour à meilleure fortune pour 18.170 € pour 2018 et 15.000 € pour 2016. Le Président de la société a activé la clause de retour à meilleure fortune à hauteur de 13.000 € au titre de 2019 et de 6.700 € au titre de 2017. Au 31/12/2020, il reste un abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune de 13.470 € à devoir à Mr Volpi.

Au cours de l'exercice 2020,

- ✓ le 20 novembre, Monsieur Stéphane Volpi a procédé à la cession de 51 de ses parts de la société Prestaclic, sur les 100 qu'il détenait, au profit de Enzo Volpi, nouvel associé. L'ordre de mouvement a été valablement enregistré au Registre des Mouvements de la société. La SASU Prestaclic est de fait devenue une SAS, toutes les formalités ayant été dûment enregistrées auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Versailles qui a généré un nouveau KBIS le 27/11/2020.
- ✓ Le 10 décembre, une AGE a procédé à la nomination de Monsieur Enzo VOLPI au poste de Directeur Général à compter du 1^{er} janvier 2021. Cette nomination a été déclarée auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Versailles.
- ✓ Dans la foulée il a été décidé de mettre à jour les statuts de la société (ce qui sera fait au début de l'exercice suivant)

Nous vous demanderons de bien vouloir consentir quitus de la gestion pour l'exercice soumis à votre approbation. Nous pensons vous avoir donné toutes les informations et explications nécessaires. Nous sommes à votre disposition pour les compléter par toutes les précisions qu'il vous conviendra de nous demander.

Stéphane VOLPI,
Président

